

Pouvoir d'emprunt—Loi

Si le gouvernement aime le moins le pays, il n'esayera pas de s'incruster en laissant périliter l'économie du pays par sa négligence crasse, en laissant l'unité nationale se lézarder au lieu de se renforcer, en regardant notre productivité décroître quotidiennement. Il se dessine une vague de mécontentement parmi les Canadiens et cela partout dans le pays.

C'est là l'une des plus tristes reprises de session parlementaire auxquelles nous ayons assisté. A peine avions-nous repris nos travaux que le débat sur l'Adresse a été interrompu afin de forcer deux syndicats à reprendre le travail. Il a de nouveau été interrompu afin que le gouvernement pour la quatrième fois consécutive au cours d'une même année financière puisse demander au Parlement le pouvoir d'emprunter davantage d'argent alors qu'il ne sait même pas comment il va le dépenser. En effet, le gouvernement n'a fourni aucune prévision budgétaire au Parlement, donc pas plus à la population canadienne.

C'est là un bien triste jour dans l'histoire du Canada. C'est là un jour qui crée un précédent. Jamais dans l'histoire de notre pays on avait encore demandé aux législateurs canadiens d'autoriser un quelconque gouvernement d'aucune législature à emprunter des sommes d'argent sans leur donner la moindre idée de l'utilisation qui en serait faite.

Avec toute l'audace dont il est capable, le gouvernement réclame dix milliards de dollars. Pourquoi? Nous ne le savons pas. Peut-être cette somme servira-t-elle à construire une piscine à Stornoway pour la retraite du premier ministre. Peut-être bien aussi que cette somme servira à faire des petits cadeaux au moment des prochaines élections.

Des voix: Oh, oh!

M. Malone: J'entends du bruit de l'autre côté. Tant et aussi longtemps que l'on ne nous dira pas comment va être utilisé cet argent, nous avons parfaitement le droit de nous livrer à des suppositions. Si le gouvernement n'indique pas comment ces dix milliards de dollars seront dépensés, nous avons le droit de nous présenter devant les médias et de faire des suppositions extravagantes qui ne démontreront pas plus d'irresponsabilité de notre part que de la part d'un gouvernement qui demande dix milliards de dollars sans daigner donner d'autres explications à la population.

Des voix: Quelle honte!

M. Malone: Je les entends de l'autre côté. Peut-être est-ce là le bon mot de la fin pour mon intervention. En tout cas la honte rejaillit sur ceux qui ont le droit de demander aux contribuables canadiens 10 milliards de dollars sans leur dire comment ils vont les dépenser. Ces expressions d'indignations constituent un indice très clair de la crédibilité de ceux qui les profèrent. Je vais maintenant me rasseoir. Nous laisserons à la population canadienne le soin de juger par elle-même quand le gouvernement aura enfin trouvé le courage de déclencher les prochaines élections.

M. Duclos: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député qui vient de parler aura-t-il le courage de nous expliquer ce qu'il a bien voulu dire quand il a déclaré dans ses remarques préliminaires, que le Canada avait une économie britannique et un gouvernement français?

M. Malone: Monsieur l'Orateur, je suggère au député de lire le hantsard de demain. Tout y est bien expliqué. S'il en tire

[M. Malone.]

des conclusions erronées, c'est parce que c'est une caractéristique de son gouvernement. Je n'ai jamais porté atteinte à la réputation de mon «frère» qui est francophone et ne le ferai jamais. Je le tiens en haute estime, comme tous les groupes ethniques.

Mais par leurs agissements, nos vis-à-vis peuvent diviser plus qu'unifier ce pays. Chaque fois que l'on prononce les mots «francophone» ou «anglophone» à cette Assemblée, cela paraît toujours synonyme de division. Le député, de par son âge et son bagage intellectuel, est certainement à même d'interpréter ce qu'il lit. S'il tient à se montrer méfiant, il est libre de le faire. Toutefois, s'il n'a pas de faits sur lesquels s'appuyer, il devrait s'informer.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je déclare aux deux députés qu'il ne s'agit pas d'une question de privilège.

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, le bill C-7 a pour objectif de permettre au gouvernement d'accroître de 7 milliards la dette du Canada pour l'année financière courante qui se termine le 31 mars 1979, puis encore de 10 milliards de dollars celle prévue pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980. Ce bill autorise en outre le gouvernement à emprunter des fonds dans n'importe quelle devise. Enfin, il modifie la loi sur l'administration financière en confirmant que les pouvoirs d'emprunt sont cumulatifs et ne disparaissent pas à l'échéance de la dette.

Avant que ce bill ait été proposé, le gouvernement avait obtenu l'autorisation d'emprunter au total 2 milliards de dollars pour les années financières courante et antérieure—1979 et 1978. L'autorisation d'emprunter 7 milliards de dollars demandée par le bill C-7 portera à 28 milliards le pouvoir d'emprunt total du gouvernement. Avec un tel pouvoir entre les mains, ce dernier peut augmenter la dette du Canada de 66 p. 100 en deux ans. Quelle situation lamentable! Cela révèle clairement un manque de contrôle et une mauvaise gestion. On peut dire que nous avons un gouvernement prodigue qui n'est pas dirigé par des prodiges.

● (1732)

C'est la troisième fois que le gouvernement demande à augmenter son pouvoir d'emprunt depuis le début de l'année financière. Ce n'est guère signe d'une bonne gestion financière. La dernière fois qu'il a présenté la même demande, en mars 1978, le ministre des Finances (M. Chrétien) prétendait que cela couvrirait tous les besoins de trésorerie de l'année en cours. Le ministre prouve qu'il s'est trompé. Il n'a pas fourni d'explications satisfaisantes. Le gouvernement demande un pouvoir d'emprunt de dix milliards de dollars pour 1980 sans préciser au Parlement ou aux Canadiens quelles sont les dépenses et les recettes prévues, et sans rien dire non plus de la situation économique ou des réformes fiscales qu'il entrevoit. En fait, cela revient à demander un chèque de 10 milliards sans qu'on sache qui en est le bénéficiaire ni quelle est la situation financière du payeur.

Nous nous sommes opposés en principe au bill C-7 et, au moyen d'un amendement en deuxième lecture, nous avons essayé de faire rejeter et retirer cette loi, comme cela s'imposait. C'est une véritable honte. Au lieu de chercher à mettre fin au gaspillage et à administrer le pays comme il faut, le gouvernement s'empresse d'emprunter davantage. On aurait pu au moins s'attendre à ce qu'il donne au nouveau contrôleur général la chance de nettoyer le gâchis lamentable qui accable